

CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT DES VOSGES

MARCHE PUBLIC DE FOURNITURES

MODERNISATION DU CFA PÔLE DES METIERS
ACQUISITION DE MATERIELS POUR LES SECTEURS
AUTOMOBILE ET ALIMENTAIRE

**Cahier des Clauses Particulières et cahier
des charges**

MARCHES PUBLICS DE FOURNITURES COURANTES ET SERVICES

CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT DES VOSGES

MODERNISATION DU CFA PÔLE DES METIERS

22 RUE LEO VALENTIN
ZONE DE LA VOIVRE
CS80019
88027 EPINAL CEDEX

MODERNISATION DU CFA PÔLE DES METIERS
ACQUISITION DE MATERIELS POUR LES SECTEURS
AUTOMOBILE ET ALIMENTAIRE

**Cahier des Clauses Particulières et cahier
des charges**

CAHIER DES CLAUSES PARTICULIERES

SOMMAIRE

Article 1 : Objet de la consultation – Dispositions générales

1.1 Objet du marché

1.2 Responsable du projet

1.3 Contenu détaillé des prestations

1.4 Durée du marché

Article 2 : Pièces constitutives du marché

Article 3 : Délais d'exécution

Article 4 : Conditions d'exécution

Article 5 : Garanties financières

Article 6 : Prix du marché

6.1 - Caractéristiques des prix pratiqués

6.2 - Variations dans les prix

Article 7 : Avances

Article 8 : Modalités de règlement des comptes

Article 9 : Règlement des litiges

Article 10 : Clauses techniques particulières

CAHIER DES CLAUSES PARTICULIERES

Article 1 : Objet de la consultation – Dispositions générales

1.1 Objet du marché

Les stipulations du présent cahier des clauses particulières (C.C.P) concernent :

La description des caractéristiques techniques des matériels à acquérir dans le cadre de la modernisation du CFA Pôle des Métiers et de la construction des nouveaux locaux.

1.2 Responsable du projet

Le chef de projet de l'opération est : Emilie CLAUDEL

Le chef de projet sera chargé de fournir au titulaire de marché toutes les informations nécessaires pour la réalisation du marché.

1.3 Contenu détaillé du marché

Le marché est scindé en 13 lots :

Lot N°1 : Ponts élévateurs et bancs amortisseurs :

- Ponts Bi-verins encastrés 3.5T avec possibilités de fixer différents types de supports.
- Ponts élévateurs à ciseaux pour les travaux de réparation, le contrôle de la géométrie, le contrôle technique.
- Banc amortisseurs avec freinage encastré

Lot N°2 : réseau d'air comprimé et compresseur :

- Compresseur à vis lubrifiées avec sécheur intégré piloté par module de gestion

Lot N°3 : Laveur de pistolet :

- Pistolet grand format pouvant utiliser un produit de nettoyage hydrodiluable et solvanté

Lot N°4 : Cabine de peinture – Aire et laboratoire de préparation – Soudure :

- Aire de préparation double poste
- Cabine de peinture
- Laboratoire de préparation

- Box de soudure (En option)

Lot N°5 : Centrale d'aspiration poussière :

Lot N° 6 : Tables élévatrices :

- Tables élévatrices
- Tables élévatrices de redressement

Lot N° 7 : Bornes d'énergie et extraction gaz d'échappement et soudure :

- Bornes d'énergie types TOTEM
- Extraction gaz d'échappement
- Extraction soudure

Lot N° 8 : Cellule de refroidissement mixte 7 niveaux:

Lot N° 9 : 3 Laves batterie / plonge :

Lot N° 10 : 2 fours ventilés 10 plaques sur étuve et 1 four à soles 3 niveaux

Lot N° 11 : 2 fours à sole fixes :

Lot N° 12 : 2 tours pâtissier :

Lot N° 13 : Refroidisseur à eau :

1.4 Durée du marché

La durée du marché se confond avec le délai d'exécution fixé dans l'article 10 des clauses techniques particulières.

Article 2 : Pièces constitutives du marché

Les pièces constitutives du marché sont les suivantes :

- L'acte d'engagement (A.E.) et ses annexes
- Le présent cahier des clauses particulières (C.C.P.)

Pièces générales :

Les documents applicables sont ceux en vigueur au premier jour du mois d'établissement des prix, tel que ce mois est défini au 6.2.2.

- Le cahier des clauses administratives générales (C.C.A.G.) applicables aux marchés publics de fournitures courantes et de services, approuvé par le décret' 77-699 du 27 mai 1977 modifié, en vigueur lors de La remise des offres ou lors du mois d'établissement des prix (mois Mo)

Article 3 : Délais d'exécution

Les délais d'exécution sont stipulés à l'article 10 du présent document.

Article 4 : Conditions d'exécution

La chambre de Métiers et de l'Artisanat des Vosges mettra à la disposition du titulaire du marché les éléments et renseignements en sa possession, nécessaires à la réalisation des prestations. Elle facilitera en tant que de besoin l'obtention auprès des autres organismes compétents des informations et renseignements dont le titulaire pourra avoir besoin.

Article 5 : Garanties financières

Aucune clause de garantie financière ne sera appliquée.

Article 6 : Prix du marché

6.1 - Caractéristiques des prix pratiqués

Les prestations faisant l'objet du marché seront réglées selon les dispositions indiquées dans le règlement de consultation

6.2 - Variations dans les prix

Les prix sont fermes et non actualisables.

Article 7 : Avances

Sans objet

Article 8 : Modalités de règlement des comptes

Les sommes dues au(x) titulaire(s) et au(x) sous-traitant(s) de premier rang éventuel(s), seront payées dans un délai de 30 jours fin de mois de la date de réception des factures.

Article 9 : Règlement des litiges

En cas de litige, seul le Tribunal Administratif de Nancy est compétent en la matière.

Article 10 : Clauses techniques particulières

Objet du marché :

A – Le CFA 88 :

Le CFA d'Epinal compte un effectif de plus de 1000 jeunes en formation initiale et continue, dont 700 demi-pensionnaires et 150 internes.

Les enseignements dispensés sont, dans le cadre d'une filière technique (CAP, Bac Pro, BP, BM), l'alimentaire (pâtisserie, boulangerie, traiteur, boucherie, charcuterie), l'automobile (magasinage, mécanique automobile, carrosserie, peinture), les soins à la personne (coiffure, esthétique), la vente et le commerce.

Pour assurer ces enseignements, le Pôle des Métiers dispose aujourd'hui de plusieurs bâtiments.

Le projet de modernisation du CFA Pôle des Métiers vise à regrouper l'ensemble des formations sur un même site en étendant la surface foncière.

Le projet consiste également à fournir aux apprentis, des ateliers, laboratoires et salles de cours, équipés des matériels modernes répondant aux normes d'hygiène et de sécurité d'une part, et répondant par ailleurs aux besoins pédagogiques et aux exigences des professions.

B – La formation :

Le CFA d'Epinal est un centre de formation des apprentis interprofessionnel qui prépare aux métiers de l'artisanat :

- les métiers de soins à la personne (coiffure, esthétique),
- les métiers de l'automobile (carrosserie, peinture, mécanique),
- vente et commerce,
- pharmacie (préparateur),
- les métiers de l'alimentation (boucherie, charcuterie, boulangerie, pâtisserie, chocolaterie, traiteur).

C – Le marché :

Le présent marché concerne l'acquisition du matériel du secteur automobile et du secteur alimentaire.

Les 13 lots décrits dans l'article 1 sont détaillés en annexe dans le document intitulé « Description lots CFA20120301 ».

La construction des bâtiments dans lesquels les matériels seront installés sont en cours de construction. La livraison des bâtiments est prévue pour l'été 2013.

La livraison et l'installation des matériels seront précisées lors de l'attribution du marché. La période prévisionnelle selon les matériels est comprise entre septembre 2012 et mai 2013.